



HAL
open science

Licence Éducation et motricité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation et motricité. 2010, Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR. hceres-02035831

HAL Id: hceres-02035831

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035831>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055317

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La mention Education et motricité est organisée sur le site de Rodez. Elle se donne pour vocation de former des étudiants à l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

Avis condensé

- Avis global :

La mention Education et motricité propose un objectif clairement affiché de préparation aux métiers de l'enseignement et de l'intervention à partir des activités physiques et sportives voire plus généralistes du premier degré. Le choix et l'organisation de la formation, des contenus, de la place des disciplines fondamentales, des enseignements de méthodologie répondent à cet objectif, mais restreignent la formation de l'étudiant principalement à cet objectif. L'absence d'UE d'ouverture et de passerelles renforce encore la difficulté pour un étudiant engagé dans cette mention d'envisager à la sortie de la licence une autre orientation que l'orientation vers ces métiers de l'enseignement et de l'intervention. L'accès limité à ces métiers par le biais d'un concours conduit les étudiants à des poursuites d'études pour lesquelles le contenu actuel de la mention ne les prépare pas de façon optimale. A ce jour, cette formation ne s'inscrit pas clairement dans un *continuum* LMD, ou dans une cohérence avec les masters régionaux.

- Point fort :

- Petits effectifs qui doivent permettre un suivi optimal des étudiants.

- Points faibles :

- Le projet pédagogique de la formation ne s'inscrit pas dans une perspective LMD.
- Contenus d'enseignements restreints et ciblés vers le seul débouché des métiers de l'enseignement.
- Très grande insuffisance des disciplines scientifiques fondamentales des Sciences du mouvement humain.
- De nombreuses rubriques (évaluation, devenir des étudiants...) sont renseignées de façon trop générale.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C



- Recommandations pour l'établissement :

Une mention Education et motricité trop ciblée pourrait nuire aux choix des étudiants à la sortie de la licence ; une mention STAPS plus généraliste avec plusieurs parcours, dont un parcours Education et motricité, pourrait permettre une plus grande flexibilité et ouverture dans le cursus des étudiants.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

La mention Education et motricité repose sur un pilotage qui est en cours de mise en place, dont les aspects opérationnels ne sont pas véritablement déclinés dans le document : il reste ainsi difficile d'en appréhender l'efficacité. Par ailleurs, dans cette mention les représentants des sciences de la vie et de l'ingénieur, qui sont des disciplines fondamentales des sciences du mouvement humain, sont peu présents dans le pilotage.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de cette mention se rapproche d'un projet professionnel par l'importance des enseignements liés aux métiers de l'enseignement et à la connaissance des activités physiques au détriment de connaissances générales et fondamentales sur les sciences du mouvement humain. Cette organisation peut avoir le risque de limiter, dès la première année, les étudiants à un cursus unique avec une seule possibilité de débouché en fin de licence qui est la préparation aux concours de l'enseignement ou de la fonction territoriale. La poursuite d'études vers les masters Activités physiques adaptées et management du sport annoncée pour 33 % des étudiants semble difficile avec des contenus aussi ciblés.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le dispositif d'aide à la réussite est essentiellement présent pour renforcer l'étudiant dans le choix des métiers de l'enseignement et de l'intervention. Les faibles effectifs permettent un suivi de l'étudiant. L'absence d'UE d'ouverture ou de passerelle est caractéristique de l'objectif de cette mention, du choix et de l'organisation de ces contenus très ciblés dès le premier semestre de licence.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion professionnelle des étudiants de la mention est orientée par le choix des contenus très spécifiques aux métiers de l'enseignement dont l'accès pour l'instant est restreint. L'absence de contenu autre ne permet que peu d'orientations différentes, même vers des masters STAPS, et s'inscrit difficilement dans une logique LMD. Le devenir des étudiants n'est pas renseigné précisément.